



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8825^e séance

Mardi 27 juillet 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Broadhurst Estival	(France)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Dai Bing
	Estonie	M. Lipand
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	Inde	M. Kakanur
	Irlande	M. Flynn
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. Ochoa Martínez
	Niger	M. Aougi
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Farrey
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M ^{me} Tra Phuong Nguyen

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M. Khare.

M. Khare (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de faire à nouveau le point sur les progrès accomplis concernant la clôture de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) après la fin de son mandat, le 31 décembre 2020.

Il me plaît d'annoncer que, récemment, le Secrétariat a franchi, avant la date limite du 30 juin 2021, l'étape initiale fixée par le Conseil de sécurité, à savoir le retrait de l'ensemble du personnel en tenue jusqu'alors déployé auprès de la Mission, ainsi que des membres du personnel qui ne participent pas à sa liquidation, à l'exception de ceux qui composent l'unité de garde, dont le maintien a été autorisé par le Conseil.

Cette tâche a consisté, entre autres, au rapatriement de près de 6 000 militaires et policiers, ainsi qu'à la cessation de service de près de 1 200 agents. Il y a également eu des consultations avec toutes les parties prenantes concernées pour veiller à ce que les dossiers des agents en tenue qui souhaitaient ne pas rentrer pour des motifs liés à des besoins de protection internationale soient traités par les services du Gouvernement soudanais chargés des réfugiés. Je remercie les pays concernés d'avoir reconnu que le statut de ces personnes en quête d'asile était un acte humanitaire, non fondé sur des considérations politiques.

Le retrait a également vu, en parallèle, la fermeture et la remise aux autorités locales des anciens quartiers généraux de la Mission et de 13 bases d'opération, qui seront utilisés à des fins civiles, dans les États du Darfour

central, du Darfour méridional et du Darfour septentrional. Pendant ces opérations, le matériel de la MINUAD a été enlevé, et la remédiation environnementale et le retrait des anciens membres du personnel de la Mission ont été effectués. L'ensemble des membres du personnel et des biens restants sont désormais regroupés au sein de l'installation logistique d'El-Fasher, à l'exception de petites composantes basées à Khartoum et à Port Soudan, afin d'appuyer le transport des biens et les échanges avec les autorités pendant la liquidation de la MINUAD.

Pour que les progrès continuent sur la bonne voie, j'ai achevé en début de mois ma deuxième visite officielle au Soudan depuis la fin du mandat le 30 décembre 2020. Entre le 6 et le 15 juillet, j'ai de nouveau rencontré le général de corps d'armée Abdel Fattah Al-Burhan, Président du Conseil souverain, ainsi que le Vice-Président, le général de corps d'armée Mohamed Hamdan Dagalo, également connu sous le nom de général Hemeti, et le Ministre de l'intérieur, le général de corps d'armée Ezzeldin El Sheikh. En outre, j'ai eu des échanges avec le Gouverneur du Darfour nouvellement nommé, Minni Minawi, ainsi qu'avec le nouveau wali de l'État du Darfour septentrional, Nimir Abdel-Rahman. Tous ces dirigeants ont fait part de leur satisfaction face au respect des délais accélérés et ont discuté des moyens de régler les questions en suspens liées à la liquidation et aux implications plus larges de la transition.

Je tiens à souligner que, à la suite à cette visite au Soudan, j'ai également rencontré, le 19 juillet à Addis-Abeba, la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine, M^{me} Monique Nsanzabaganwa, et le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Bankole Adeoye, afin, notamment, de rendre compte des progrès accomplis en vue de la clôture de l'ancienne Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Les membres se rappelleront les notes que j'ai adressées au Conseil les 25 juin et 2 juillet, pour mettre en exergue les principaux problèmes et l'achèvement de la réduction progressive des effectifs de la MINUAD, notamment le retrait de 22 contingents militaires et unités de police. Je peux annoncer que le matériel appartenant aux contingents du Bangladesh, du Burkina Faso, de la Chine, de la Jordanie, du Kenya, du Sénégal, de la Tanzanie et du Togo a maintenant retrouvé ses pays d'origine ou a été déployé dans une autre opération de maintien de la paix. En outre, le matériel de Djibouti, de l'Éthiopie et de la Gambie se trouve à Port Soudan, en attendant d'être transporté par navire, tandis que

le matériel appartenant à l'Égypte, au Pakistan et au Rwanda, ainsi que celui d'une unité de génie chinoise, a quitté le Darfour et est en route vers Port Soudan.

Une unité de gardes autorisée par le Conseil de sécurité, composée de 360 policiers issus d'anciennes unités de police constituées de l'Indonésie, du Népal et du Pakistan, reste à El-Fasher pour assurer la sécurité interne du personnel et des biens des Nations Unies encore sur place. Il convient de noter que la responsabilité principale de la sécurité de ces biens et de ce personnel incombe au Gouvernement soudanais, et je suis heureux d'annoncer qu'il est prêt à prendre les mesures nécessaires en coordination avec l'unité de garde.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/2021/246), l'Assemblée générale a approuvé un financement d'un montant de 79 millions de dollars pour appuyer la liquidation définitive de la MINUAD au plus tard le 30 juin 2022. Bien que le moral de l'équipe chargée de la liquidation reste élevé, la liquidation requiert encore un effort soutenu pour l'accomplissement d'un certain nombre de tâches complexes. Parmi les plus urgentes figure la destruction des munitions. Les membres ont devant eux des copies papier de photographies des munitions avant et après, sur lesquelles j'appelle leur attention. Il s'est avéré qu'une grande partie de ces munitions avaient atteint leur date d'expiration et étaient donc instables. Après avoir augmenté la capacité d'incinération, cet effort est maintenant presque achevé.

Les installations et le matériel remis aux autorités locales à ce jour, en dehors d'El-Fasher, avaient une valeur résiduelle supérieure à 41 millions de dollars. Néanmoins, comme je l'ai signalé au Conseil dans ma note du 25 juin, des informations confirmées et non confirmées font état de destructions et de vols à divers degrés sur 10 des 14 sites restitués aux autorités locales. Si les biens qui leur sont associés n'appartiennent plus à l'ONU, il s'agit de pertes importantes pour les communautés concernées. Bien que les autorités se soient engagées à enquêter sur ces incidents, il convient de noter que divers interlocuteurs soudanais ont laissé entendre que ces événements étaient liés à des tensions sous-jacentes entre groupes locaux, ainsi qu'à des préoccupations, réelles ou perçues, concernant l'accès équitable aux installations et au matériel ainsi restitués.

En ce concerne la poursuite de la cession des biens restants de la MINUAD, j'appelle l'attention du Conseil sur la carte de la base logistique d'El-Fasher distribuée aux membres sur support papier pour illustrer la complexité de la tâche à accomplir et la valeur future

d'une telle installation pour les Darfouriens. Le site d'El-Fasher n'est pas seulement une base, mais a la capacité de former une communauté importante en soi, avec une vaste infrastructure de bureaux, plus de 1 000 unités d'habitation autonomes, un nombre important d'installations de travail et d'apprentissage collectifs, un hôpital, des équipements de stockage et de purification de l'eau, ainsi que des conduits de distribution, un réseau de production et de distribution d'électricité, des installations de traitement des eaux usées, un important dépôt de carburant, des installations de loisirs, des ateliers d'entretien et de réparation de véhicules, des installations d'incinération, des tours de communication et de grandes capacités d'entreposage, y compris un entrepôt réfrigéré pour les denrées alimentaires.

Outre les installations fixes, de nombreux biens meubles et stocks de toutes sortes ont été regroupés sur la base d'El-Fasher, notamment des centaines de véhicules, des groupes électrogènes, du mobilier, du matériel informatique et de communication, ainsi que des fournitures pour l'entretien des installations et du matériel. Comme le Conseil peut le constater, il est essentiel que le Gouvernement soudanais mette tout en œuvre pour que cette énorme réserve d'installations et de matériel puisse être utilisée durablement à des fins civiles pour répondre aux besoins nationaux.

J'ai l'intention d'appuyer l'équipe qui reste à la MINUAD jusqu'à la cession des actifs restants dans le cadre de deux phases de liquidation distinctes : du 1^{er} juillet au 30 septembre 2021, une période finale de trois mois pour le retrait des biens onusiens conservés, leur vente à d'autres entités des Nations Unies et à des organisations non gouvernementales à la valeur du marché, la destruction du matériel soumis à des restrictions d'utilisation finale et la vente commerciale de matériels qui, pour la plupart, ont été mis au rebut parce qu'ils ne peuvent être réparés ni utilisés de façon économique ; puis, à partir du 1^{er} octobre 2021, don et distribution des biens meubles et immeubles restants aux institutions gouvernementales et aux organisations non gouvernementales connexes au Soudan, sur la base de l'examen par l'Assemblée générale d'un plan de don complet piloté par les Soudanais.

La première phase de ce processus est en bonne voie. Depuis que le mandat de la MINUAD a pris fin, le matériel de la MINUAD, actuellement évalué à 8,1 millions de dollars, a été transféré à d'autres opérations, notamment la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS),

la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Ce processus va se poursuivre. En outre, depuis le début du mois, deux convois ont quitté El-Fasher avec à bord du matériel très utile qui sera restauré selon les besoins et conservé à la réserve des opérations de maintien de la paix de Brindisi en vue d'un déploiement ultérieur dans d'autres missions sur le terrain. Néanmoins, l'essentiel des biens de la MINUAD restera au Soudan et sera donné aux autorités soudanaises pour être utilisé à des fins civiles. Afin de mieux en illustrer les avantages potentiels pour la population du Darfour, à titre d'exemple, la Mission détient actuellement 170 tonnes de sel d'hypochlorite de sodium, qui peut être utilisé pour purifier 6,8 milliards de litres d'eau, ce qui est suffisant pour répondre aux besoins en eau potable et en cuisine de plus d'un million de personnes pendant un an.

À cette fin, au cours de ma récente visite au Soudan, j'ai imploré tous mes interlocuteurs du Gouvernement de se concentrer sans plus tarder sur l'élaboration d'un plan de don unique et complet, avec la contribution et l'accord des autorités nationales et locales. L'équipe de pays des Nations Unies et la MINUATS se sont engagés à aider le Gouvernement à déterminer les impératifs durables qui répondraient le mieux aux besoins des communautés locales. Ce plan pourrait ensuite être utilisé par le Secrétaire général pour présenter une proposition à l'Assemblée générale, comme le prévoient les règles et règlements de l'ONU, afin de piloter le don de matériel et d'installations à l'appui des priorités nationales recensées, telles que le plan national de protection des civils. La réalisation et l'approbation d'un tel plan peuvent accélérer le départ des derniers éléments de la MINUAD avant juin 2022.

Faisant fond sur l'expérience concluante du transfert de l'important quartier général de Zalingei, dont le site a été progressivement restitué aux autorités locales pour être utilisé et occupé par l'université locale, j'ai également fait part aux responsables soudanais de notre intention de procéder à un transfert échelonné du site d'El-Fasher, par segments, qui commencera en novembre. Si nous pouvons procéder de la sorte, cela permettra également une réduction progressive de l'unité de gardes, le seul personnel en tenue de l'ONU qui se trouve encore au Darfour.

Pour que toutes les étapes que je viens d'évoquer puissent se dérouler de manière ordonnée et rapide, je me dois d'évoquer les mouvements armés qui ont stationné des forces autour du complexe d'El-Fasher

depuis le début du mois de juin, ce dont j'ai rendu compte dans ma note du 25 juin. Des unités d'au moins cinq groupes différents ainsi que des Forces armées soudanaises ont été identifiées par des collègues basés à El-Fasher. J'ai fourni deux photographies sur support papier aux membres du Conseil afin qu'ils puissent voir où se trouvent ces groupes armés. Après une période initiale de confusion parmi ces groupes, qui a conduit à la perturbation des mouvements de la MINUAD et, dans certains cas, au harcèlement du personnel et des fournisseurs de l'ONU, les activités de la mission ont pu pour l'essentiel se dérouler selon que de besoin ces dernières semaines. Toutefois, la coordination et le commandement entre ces unités sont essentiels si l'on veut que le processus de liquidation se poursuive sans heurts dans l'intérêt à long terme du Soudan et de sa population. J'ai donc l'intention de continuer à suivre de près la liquidation de la MINUAD, sur la base des discussions que j'ai eues récemment avec le Président, le Vice-Président et les nouveaux Gouverneur et Wali du Darfour et du Darfour septentrional, respectivement.

Pour terminer, je tiens à remercier le Gouvernement soudanais de l'appui qu'il a apporté à ce jour pour nous permettre de mener à bien la réduction des effectifs de la MINUAD selon le calendrier prévu, et je me réjouis à la perspective de poursuivre notre coopération afin d'atteindre nos objectifs communs.

La Présidente : Je remercie M. Khare pour son intervention.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Farrey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Khare de son exposé.

Je concentrerai mes remarques sur trois domaines : la contribution de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à cette région, le retrait et la liquidation de la mission, et l'avenir du Darfour.

Il y a près de 14 ans jour pour jour, par sa résolution 1769 (2007), le Conseil de sécurité autorisait le déploiement de la MINUAD, la première et seule mission hybride de maintien de la paix Union africaine-Nations Unies, en réponse au conflit au Darfour. Le Royaume-Uni exprime sa sincère reconnaissance à l'ensemble du personnel qui a servi au sein de la MINUAD. En particulier, nous rendons hommage aux membres de la MINUAD qui ont fait don de leur vie pour contribuer à

la stabilité au Darfour. Nous saluons également le partenariat exceptionnel maintenu entre l'ONU et l'Union africaine tout au long de ce déploiement, et nous espérons qu'il se poursuivra alors que les deux organisations continuent d'apporter leur aide au Soudan.

Tout au long de son déploiement et durant son retrait, la MINUAD a opéré dans des conditions difficiles et a dû affronter de nombreux obstacles afin de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité. S'il y a de nombreux enseignements à retenir, il est indéniable que le Darfour d'aujourd'hui est plus pacifique et stable grâce à la contribution de la MINUAD. Nous espérons que les enseignements tirés du déploiement et du retrait de la MINUAD seront appliqués pour les opérations de maintien de la paix et les transitions futures, contribueront à consolider les acquis en matière de consolidation de la paix et à parvenir à une paix durable partout où l'ONU est déployée.

Le Royaume-Uni salue la coopération du Gouvernement soudanais durant le retrait de la MINUAD et l'exhorte à coopérer pleinement jusqu'à la fin de la phase de liquidation, conformément à la résolution 2559 (2020). En particulier, nous soulignons l'importance de la coopération aux niveaux fédéral et des États, notamment en vue de garantir la sécurité et la liberté de mouvement du personnel et des actifs. Une coordination étroite entre toutes les parties prenantes est essentielle pour que la liquidation des actifs de la MINUAD soit responsable et transparente, conformément aux réglementations et aux meilleures pratiques de l'ONU.

La destruction de nombreux anciens sites de la MINUAD après leur transfert aux autorités locales est profondément regrettable. Nous demandons donc de nouveau que les sites restants soient utilisés à des fins civiles pour que les communautés locales puissent continuer d'en bénéficier d'une autre manière.

Le Darfour, et le Soudan en général, ont connu une période de changements profonds au cours des dernières années, et nous saluons les engagements pris en faveur de la paix et de la transition vers la démocratie. Maintenant que les forces de maintien de la paix se sont retirées, il est crucial de continuer à développer et à consolider les acquis en matière de maintien de la paix. C'est la raison pour laquelle le Royaume-Uni réitère son appel à la mise en œuvre pleine et durable de l'Accord de paix de Djouba. Nous accueillons avec satisfaction les récents décrets portant création de mécanismes de surveillance du cessez-le-feu au Darfour, et nous préconisons le déploiement rapide des équipes de terrain, l'opérationnalisation de la Commission de paix

nationale, le prompt déploiement des forces de sécurité conjointes et la pleine mise en œuvre du plan national de protection des civils.

Si le travail de maintien de la paix touche à sa fin au Darfour, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et son équipe de pays intégrée continueront de jouer un rôle crucial en soutenant le Gouvernement soudanais dans ses efforts visant à parvenir à une paix et à une stabilité durables au Darfour.

Pour terminer, le Royaume-Uni réitère la nécessité de maintenir la coopération entre tous les acteurs du système des Nations Unies et au-delà jusqu'à la fin de la période de liquidation de la MINUAD et durant le déploiement de la MINUATS afin de consolider les avancées en matière de paix et de sécurité réalisées au Darfour.

Mme Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Khare, de l'exposé détaillé qu'il a présenté aujourd'hui.

Je tiens en premier lieu à souligner l'évolution positive enregistrée au Soudan au cours des derniers mois sur le plan politique. Le principal message à en retenir est que même si de nombreux problèmes persistent, la transition au Soudan est irréversible et représente une occasion unique de créer les conditions nécessaires à une croissance économique durable. À cet égard, nous remercions le Gouvernement de transition et les capitales des États du Darfour du rôle qu'il jouent pour veiller à un retrait responsable de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Cela m'amène à ma deuxième observation, qui est que la fragilité des conditions de sécurité au Darfour et la confusion qui entoure l'utilisation finale des bases d'opérations et des actifs créent des conditions difficiles pour les Casques bleus. Il est donc crucial que le retrait de la MINUAD s'effectue de manière ordonnée et viable. La protection des civils doit rester au centre de tous les efforts, y compris durant le retrait de la MINUAD et par la suite.

Nous notons avec satisfaction que la MINUAD devrait être en mesure de fermer ses bases d'opérations dans les délais prévus et que la Mission a accéléré le processus afin de parer aux imprévus. La Norvège espère que les progrès récents permettront d'éviter tout retard inutile pendant la prochaine saison des pluies. Nous avons également appris avec satisfaction la signature de l'accord-cadre concernant l'utilisation finale à des fins civiles des bases d'opérations et des actifs.

Ceci est particulièrement important au vu des pillages dont ont fait l'objet d'anciens camps de la MINUAD à Nyala et Geneina. Nous demandons donc instamment au Gouvernement soudanais de protéger les actifs transférés par la MINUAD, car elles bénéficieront directement à la population civile du Darfour. Ces mesures permettront de constituer une base solide en vue de liquider la mission au cours des 12 prochains mois.

Cela m'amène à ma dernière observation. En raison du retrait de la MINUAD, de plus grandes responsabilités incombent à présent au Gouvernement soudanais, et aux forces de sécurité soudanaises en particulier. La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et les éléments restants du système des Nations Unies doivent garantir au Gouvernement soudanais un appui dans la protection des civils et la prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits.

Nous devons également garantir l'achèvement du processus, ou le transfert aux autorités soudanaises des activités résiduelles de la MINUAD. Il s'agit notamment des activités dans les domaines de l'état de droit, de la police de proximité, de la prévention de la violence fondée sur le genre et de la stabilisation des communautés.

Je termine en exprimant notre sincère reconnaissance au personnel civil et en uniforme de la MINUAD, en particulier ceux qui ont fait don de leur vie pour promouvoir la paix et la stabilité. Nous tenons également à remercier les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, l'équipe de pays des Nations Unies, la MINUATS et la communauté humanitaire de leur appui précieux à la paix au Darfour. La Norvège est prête à soutenir le peuple soudanais en ce moment crucial.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous tenons en premier lieu à remercier le Secrétaire général adjoint Atul Khare de son exposé détaillé sur le retrait en cours et le processus de fermeture de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), et je salue la présence du représentant du Soudan.

La MINUAD, qui a été créée en juillet 2007 en application de la résolution 1769 (2007), et qui est ainsi devenue la première opération hybride de l'ONU et de l'Union africaine, a été une expérience importante en

termes de coopération avec les organisations régionales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Après la fin de son mandat en application de la résolution 2559 (2020), nous assistons aujourd'hui à la clôture d'une des plus vastes opérations de maintien de la paix de l'histoire de l'ONU, à laquelle, durant son mandat de 13 ans, plus de 100 000 soldats de la paix et policiers originaires de dizaines d'États Membres dans le monde entier auront participé.

La coopération exemplaire entre l'ONU et l'Union africaine laissera un bilan historique d'avancées importantes au Darfour, car la MINUAD a joué un rôle crucial en contribuant à la protection des civils, en particulier les personnes déplacées et à la stabilisation des communautés, et en apportant son concours à l'état de droit et à la fourniture de l'aide humanitaire, mais aussi à la mise en œuvre du processus de paix et aux efforts de médiation entre le Gouvernement soudanais et les groupes armés. La Mission s'est également employée à autonomiser les femmes, a lutté contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, a protégé et promu les droits de l'homme et contribué à la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La MINUAD était à l'avant-garde des efforts visant à établir les fondements de la paix au Darfour. Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines expriment leur reconnaissance et leur appréciation profondes à l'ensemble du personnel civil et en uniforme de la MINUAD pour son appui précieux à la paix au Darfour. Nous avons une pensée sincère pour les soldats de la paix qui ont perdu la vie au service de la paix ainsi que pour leurs familles. Nous estimons que l'évaluation de la mission et des réalisations de la MINUAD devrait constituer une base solide en vue de consolider la coopération entre l'ONU et les organisations régionales. Les enseignements retenus de l'expérience de la Mission doivent également guider les prochaines étapes et ouvrir la voie à de futures stratégies de sortie.

Le Kenya, le Niger, la Tunisie et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent les efforts déployés par le Gouvernement de transition du Soudan et la capitale de l'État du Darfour, ainsi que le rôle qu'ils jouent pour assurer un retrait ordonné et sûr des troupes, du personnel et du matériel. À cet égard, nous nous félicitons de la signature de l'accord-cadre sur la remise de 14 bases d'opérations et actifs pour une utilisation finale à des fins civiles et de l'engagement annoncé par le Gouvernement soudanais de veiller à ce que ces installations et actifs soient utilisés pour des services sociaux et communautaires.

Nous pensons que ces évolutions permettront d'ancrer un héritage positif de la MINUAD au Soudan et de préserver ces bases d'opérations du pillage.

En ce qui concerne les prochaines étapes et la phase de liquidation, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent le rôle clé des autorités soudanaises et saluent leur engagement à coopérer rapidement afin de permettre le déploiement complet et efficace de l'unité de garde de la plate-forme logistique d'El-Fasher, et d'assurer la protection et la sécurité des biens et du matériel appartenant aux contingents qui doivent être rapatriés. Nous soulignons également l'importance pour la MINUAD d'effectuer et de mener à bien le nettoyage et la remise en état de l'environnement, ainsi que la disposition des matières dangereuses, y compris les munitions périmées, conformément aux normes établies.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent les progrès réalisés par le Gouvernement soudanais pour maintenir son processus de transition politique et mettre en œuvre son plan national de protection des civils. Nous restons convaincus que le soutien de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, en tant que mission politique spéciale et conformément à son mandat, est essentiel pour aider le Soudan à faire avancer les éléments clés de son processus de transition, ce qui est indispensable pour faire progresser une transition politique inclusive et relever les défis de longue date, sur la voie d'une paix durable au Darfour et dans toute la région.

Parmi ces défis, les affrontements intercommunautaires restent une source majeure d'insécurité, notamment dans la région du Darfour. À cet égard, nous exhortons les autorités soudanaises à accélérer la mise en œuvre du plan national de protection des civils afin de créer un environnement tenant compte des questions de genre et protecteur pour tous les Soudanais.

Pour aller de l'avant, le développement durable sera essentiel pour renforcer la résilience. Tout en se félicitant de l'apurement des arriérés du pays par la Banque mondiale et d'autres partenaires clés, ainsi que des engagements pris à la Conférence des investisseurs qui se tiendra à Paris le 17 mai, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent toutes les parties prenantes à respecter leurs engagements et à redoubler d'efforts pour débloquer le soutien financier indispensable qui permettrait au Soudan de mettre en œuvre des réformes

économiques et institutionnelles difficiles, tout en apportant un soutien à la population et en répondant à ses besoins socio-économiques croissants.

Nous encourageons également la communauté internationale à continuer d'accroître son soutien au plan national d'intervention humanitaire 2021 du Soudan, afin que le Gouvernement de transition puisse traiter comme il convient les problèmes humanitaires aggravés par les effets néfastes des changements climatiques, la pandémie de COVID-19, ainsi que par l'invasion de criquets et d'autres épidémies.

Enfin, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines estiment que la paix au Soudan sera incomplète et que la sécurité restera précaire tant que tous les conflits ne prendront pas fin. À cet égard, les mouvements armés qui restent en dehors du processus de paix doivent s'engager dans des négociations qui mèneront à une paix pleinement inclusive et durable au Soudan. Cela exige également que la communauté internationale poursuive son soutien crucial à la transition au Soudan.

Enfin, nous exhortons le Gouvernement soudanais à renforcer sa collaboration et sa coordination régionales afin d'assurer la continuité de la paix et de la sécurité. Le Soudan devrait être à la fois un destinataire de la paix exportée et un exportateur de paix. Nous recommandons vivement au Gouvernement de travailler avec les pays voisins et d'utiliser les mécanismes de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine pour ce faire.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres intervenants pour remercier le Secrétaire général adjoint Atul Khare pour son exposé complet.

Qu'il me soit permis d'emblée de féliciter toutes les personnes qui ont rendu possible la conclusion de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à une vitesse historique. La tâche n'a pas été facile, et nous apprécions l'effort qu'elle a nécessité. L'Estonie se félicite également de la coopération du Soudan avec l'ONU et l'Union africaine pendant le retrait de la MINUAD. Il est maintenant important de faire en sorte que le processus de liquidation se déroule comme prévu. Nous appelons le Gouvernement soudanais et les autres parties prenantes concernées, y compris les signataires de l'Accord de paix de Djouba et les autres mouvements d'opposition armés, à coopérer pleinement avec l'ONU et l'Union africaine pendant la liquidation de la MINUAD.

La recherche de la paix, de la justice et de la protection des civils au Darfour restera d'actualité après la fermeture de la MINUAD. C'est pourquoi on ne soulignera jamais assez l'importance de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Nous exhortons également le Gouvernement soudanais à prendre des mesures supplémentaires pour garantir la protection des civils à tous les habitants du Darfour, en particulier aux populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes déplacées. Nous appelons le Soudan à coopérer étroitement avec la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan afin de contribuer au renforcement des capacités nécessaires à la protection des civils et d'aider plus largement à la consolidation de la paix au Darfour.

La paix au Darfour est également essentielle à la transition historique du Soudan. Sur ce point, je voudrais souligner que l'Estonie reste fermement engagée à soutenir la transition démocratique du Soudan vers un gouvernement civil pleinement légitime et inclusif, qui garantisse la paix, la liberté et la justice pour tous les Soudanais.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la MINUAD pour les sacrifices et les efforts qu'il a consentis afin de laisser le Darfour dans un meilleur état qu'il ne l'a trouvé. La MINUAD restera certainement dans les mémoires pour sa contribution inestimable aux efforts de paix au Darfour.

M. Kakanur (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Atul Khare pour son exposé détaillé sur le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Je salue également la présence du représentant du Soudan à la présente séance.

Le retrait de la MINUAD a officiellement mis fin à une opération de maintien de la paix très réussie. Elle a été un exemple réussi de coopération entre l'Union africaine et l'ONU. La MINUAD a plusieurs réalisations louables à son actif, notamment le soutien à la mise en œuvre du processus de paix, la protection des civils et la stabilisation des communautés.

Au cours des 13 années du mandat de la MINUAD, des dizaines de pays du monde entier, dont l'Inde, ont fourni plus de 100 000 soldats et policiers chargés du maintien de la paix. Au plus fort de son déploiement, en 2011, elle comptait près de 23 000 soldats et personnels de police. J'exprime notre gratitude à chacun des soldats de la paix qui ont servi dans la MINUAD et je rends hommage à leurs efforts exemplaires. En outre, il convient de noter que l'exercice de réduction des effectifs a été mené à bien dans les délais serrés et selon les critères fixés par le Conseil de sécurité.

Depuis février, date à laquelle le Conseil a été informé de la situation, la MINUAD a remis 14 bases d'opérations au Gouvernement soudanais, qui s'est engagé à les utiliser à des fins civiles, conformément à l'accord-cadre signé le 4 mars. Nous sommes heureux de savoir que ces installations seront désormais utilisées pour des activités de renforcement des capacités et d'édification de la nation en rapport avec les soins de santé, l'éducation et d'autres services sociaux, notamment la formation professionnelle et les centres communautaires, comme cela a été identifié par les Soudanais eux-mêmes. Nous notons également avec satisfaction que 6 000 militaires, policiers et civils, sur les 7 000 qui restaient avec la Mission en janvier, ont été rapatriés dans leurs pays respectifs.

La MINUAD a également fourni à diverses communautés de la région du Darfour des véhicules, notamment des camions de vidange et des groupes électrogènes. La Mission a fait don de sa clinique, ainsi que d'installations médicales, pour l'usage des communautés locales. Ce sont toutes des initiatives qui marquent une transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix qui est dirigée et contrôlée par le Soudan. À cet égard, nous saluons les efforts du Secrétaire général adjoint Khare et de son équipe, qui ont su relever avec brio les différents défis de la période de retrait.

Nous tenons également à saluer les diverses initiatives prises par le Gouvernement soudanais pour gérer le retrait et la transition vers la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, de manière fluide et sans heurts. Le Gouvernement soudanais a assuré l'unité de commandement et la cohésion des objectifs en désignant l'Équipe spéciale conjointe unifiée et le Comité chargé du transfert des responsabilités au niveau de l'État comme interlocuteurs principaux de la MINUAD pendant le retrait. C'est grâce à ce dialogue que la mission a pu être à l'écoute des besoins propres à chaque communauté et identifier les moyens d'y répondre, notamment par la fourniture de biens tels que des camions-citernes et des camions de vidange, du matériel de traitement de l'eau, des générateurs et des véhicules, entre autres.

À l'avenir, il sera important que le Gouvernement assure la protection de la base logistique et le rapatriement du personnel restant afin de permettre à la phase de liquidation, entamée le 1^{er} juillet, de se dérouler sans heurt. Nous sommes convaincus que toutes les tâches importantes en suspens, y compris la remise du camp d'El-Fasher aux autorités du Darfour, seront menées à bien.

Pour conclure, maintenant que la MINUAD est pleinement entrée dans sa phase de liquidation, nous devons réaffirmer notre engagement et notre appui aux efforts des autorités soudanaises. Pour notre part, le

soutien de l'Inde au Soudan et à son peuple est resté inébranlable. Au fil des ans, l'Inde a mis en œuvre plusieurs projets et aidé les fonctionnaires et les étudiants soudanais à renforcer leurs capacités. Nous avons également fourni une assistance humanitaire. L'Inde continuera d'apporter toute l'aide possible au Soudan et à son peuple, tandis qu'ils s'emploient à consolider les gains obtenus au cours des trois dernières années.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Khare de son exposé.

Tout le personnel civil et en uniforme de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) s'est retiré, comme le prévoyait la résolution 2559 (2020). Je tiens à saisir cette occasion pour rendre hommage à tous les pays qui ont fourni des contingents et des effectifs de police à la MINUAD pour leurs efforts et leurs sacrifices.

Depuis sa création en 2007, la MINUAD a joué un grand rôle dans le maintien de la sécurité et de la stabilité au Darfour, au Soudan. Première opération de maintien de la paix conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine, la MINUAD est un exemple de réussite dans la recherche par l'ONU de moyens novateurs, souples et diversifiés pour aider les organisations régionales à maintenir la paix et la sécurité.

La Chine espère que l'ONU dressera le bilan de cette opération, et nous attendons avec intérêt le rapport d'évaluation du Secrétaire général, qui sera présenté d'ici la fin du mois d'octobre. Nous espérons que la MINUAD achèvera son processus de liquidation, y compris la liquidation des actifs, de manière méthodique, conformément au règlement financier et aux règles applicables à l'ONU, et qu'elle évitera la perte d'actifs et la cession non justifiée de biens.

La région soudanaise du Darfour se trouve à un moment charnière dans le passage du maintien à la consolidation de la paix. Le Conseil souverain et le Gouvernement soudanais de transition mettent activement en œuvre l'Accord de paix de Djouba et ont pris une série de mesures pragmatiques pour maintenir la sécurité et la stabilité au Darfour. La violence intercommunautaire au Darfour doit être traitée au moyen d'une approche holistique axée sur la médiation et la réconciliation. La communauté internationale et l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan peuvent aider et soutenir les personnes déplacées touchées par la violence et le conflit. Mais c'est au Gouvernement soudanais qu'incombe la responsabilité principale de la protection des civils au Darfour.

Après le retrait de la MINUAD, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan peut, dans le cadre de son mandat, aider le Gouvernement soudanais à améliorer sa capacité de protéger les civils et lui apporter le soutien nécessaire à la mise en œuvre de son plan national de protection des civils et au renforcement de ses capacités en matière de sécurité.

Le Conseil de sécurité devrait tenir compte des répercussions de l'embargo sur les armes sur la capacité du Gouvernement de protéger les civils et prendre des mesures concrètes pour limiter ces effets. Pour parvenir à la sécurité et à la stabilité au Darfour, il est essentiel de s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes du conflit violent en développant l'économie et en améliorant les moyens de subsistance de la population.

En raison des répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19) et des catastrophes naturelles, les conditions de sécurité au Darfour restent précaires. La communauté internationale devrait accroître son soutien et ses investissements dans les efforts de consolidation de la paix au Darfour, contribuer à améliorer les capacités de développement du Soudan, traiter correctement les principaux facteurs de conflit violent, tels que la répartition des terres, et améliorer concrètement les moyens de subsistance locaux.

Depuis 2007, la Chine participe à la MINUAD, dont elle a été un des plus importants fournisseurs de contingents. Au cours des 13 dernières années, environ 5 000 soldats de la paix chinois se sont activement acquittés de leurs tâches et deux d'entre eux ont payé le prix ultime au service de la paix et la stabilité au Darfour. La Chine est prête à collaborer avec le reste de la communauté internationale dans le cadre de l'effort en cours pour aider à consolider la paix au Soudan.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique remercie le Secrétaire général adjoint Atul Khare des informations qu'il nous a communiquées sur le processus de réduction des effectifs et de fermeture de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), conformément à la résolution 2559 (2020). Nous saluons la présence du représentant du Soudan dans la salle aujourd'hui.

Tout d'abord, nous voulons saluer le rôle déterminant qu'a joué la MINUAD et sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité au Darfour. Aujourd'hui, nous nous souvenons de tous ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions au sein de la mission et nous leur rendons hommage.

Bien que la situation au Darfour soit aujourd'hui très différente de ce qu'elle était en 2007, les menaces sur la stabilité de la région persistent, notamment en ce qui concerne la protection des civils. À l'heure de passer du maintien de la paix à la consolidation de la paix au Darfour, nous soulignons l'importance d'une transition en douceur entre la fermeture de la MINUAD et le renforcement de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Nous nous félicitons du fait que, comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Khare, au 30 juin, la plupart des membres du personnel avaient été rapatriés, marquant ainsi la fin du retrait du personnel en uniforme. Nous notons que le personnel de l'unité de garde autorisée par le Conseil reste en place afin de protéger le personnel, les installations et les actifs de la MINUAD pendant sa phase de liquidation. Nous notons également avec satisfaction le fait que la majorité des actifs de la mission resteront au Soudan à des fins civiles et au profit de la population soudanaise.

Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement soudanais au début du mois de juin pour faire en sorte que les groupes armés autour de la base d'El-Fasher cessent d'entraver la circulation des convois de la MINUAD. La mise en place d'une force de sécurité conjointe, coordonnée par les Forces armées soudanaises, a été déterminante dans le respect des délais fixés pour le retrait et la fermeture, en particulier à El-Fasher.

Au cours des 12 prochains mois et pour mener à bien la clôture de la MINUAD de manière responsable et transparente, le Soudan devra continuer à veiller au respect de toutes les dispositions de l'accord sur le statut des forces, en particulier celles relatives à la sécurité de la MINUAD et à la coordination de tous les éléments armés autour d'El-Fasher. Il sera tout aussi important également de respecter l'accord relatif aux utilisateurs civils finaux ainsi que la sécurité et la protection physique des bases d'opérations et des biens de la MINUAD.

Je conclus en exprimant à nouveau notre reconnaissance à la MINUAD pour ses réalisations et l'appui total du Mexique au travail de la MINUATS dans cette nouvelle phase. Nous rappelons également l'importance de la mise en œuvre complète et effective par le Gouvernement soudanais de l'Accord de paix de Djouba et du Plan national de protection des civils après le retrait de la MINUAD, ainsi que la nécessité de renforcer la confiance des communautés locales et la capacité des institutions de rendre la justice, de garantir l'application du principe de responsabilité et de fournir une protection juridique aux communautés vulnérables.

Nous espérons que la communauté internationale et le Conseil de sécurité appuieront de tout cœur le processus de transition démocratique dans ce nouveau chapitre de l'histoire du Soudan et que la promesse de paix et de stabilité dans ce pays d'Afrique sera tenue.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, pour son exposé sur la réduction et le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous prenons note du travail du Secrétariat et de la contribution personnelle de M. Khare à cette tâche complexe.

Nous ne saurions manquer de saluer le courage et le dévouement des soldats de la paix, qui ont permis au Darfour de surmonter une période difficile de son histoire et de stabiliser cette région du Soudan. À cet égard, nous exprimons notre sincère gratitude aux pays qui ont fourni des contingents de maintien de la paix et du personnel de police à la Mission.

Le Soudan a aujourd'hui de nombreux défis devant lui. Cela a une incidence négative sur les événements en Libye voisine, a entraîné une augmentation du nombre de réfugiés en provenance des États africains, et a favorisé la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Un certain nombre de difficultés socioéconomiques doivent encore être réglées. Dans ces circonstances, nous attachons une grande importance au maintien de contacts équilibrés avec les autorités soudanaises, afin d'accompagner leurs efforts pour mettre en œuvre la déclaration constitutionnelle du 17 août 2019, qui vise la stabilisation du pays.

Nous avons accueilli favorablement la signature, en octobre 2020 à Djouba, de l'accord de paix entre le Gouvernement soudanais de transition et le Front révolutionnaire soudanais. L'application de cet accord marquera un pas important vers la réconciliation nationale et contribuera au règlement des problèmes socioéconomiques urgents. Nous espérons que cet accord de paix sera également rejoint par les groupes armés soudanais qui n'en sont pas encore signataires.

Nous sommes heureux de constater que la dynamique au Darfour n'a guère faibli. Des affrontements intercommunautaires isolés ont éclaté dans plusieurs États en début d'année, mais ils n'ont pas modifié le tableau général. La réponse rapide et coordonnée que les autorités ont opposée à ces incidents, ainsi que la mise en œuvre du Plan national de protection des civils montrent que Khartoum privilégie une approche globale pour stabiliser la situation.

Nous estimons que la MINUAD s'est bien acquittée des tâches qui lui ont été confiées. Le temps est venu de donner la priorité au relèvement et au développement économique de la région. C'est en ayant ces considérations à l'esprit que nous avons facilité l'adoption, en juin 2020, de la résolution 2524 (2020), portant création de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous avons également appuyé la prorogation d'un an du mandat de la MINUATS avec l'adoption de la résolution 2579 (2021), le 3 juin. Nous espérons que, par son action, cette présence des Nations Unies renforcera la capacité de Khartoum dans plusieurs domaines clés, notamment le maintien de la paix ; la stabilisation à long terme de diverses régions du pays, dont le Darfour ; les réformes économiques ; ainsi que la promotion de la paix intérieure et le maintien de l'ordre.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Khare de son exposé, et je salue la présence du représentant du Soudan à la séance de ce jour.

La présentation au Conseil de points de situation tels que celui-ci est un élément crucial pour protéger les acquis de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans le but d'instaurer une paix durable. Avant de commencer, je voudrais, comme d'autres, profiter de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à tous les soldats de la paix et à l'ensemble du personnel ayant servi à la MINUAD au fil des ans et rendre un hommage particulier à ceux qui ont perdu la vie. Comme d'autres orateurs l'ont dit, la MINUAD a engrangé de nombreuses réalisations au fil de ses années de fonctionnement.

La transition de la mission de maintien de la paix - la MINUAD - à la mission politique spéciale qu'est la Mission intégrée des Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) est parmi les plus complexes et les plus difficiles que l'Organisation ait entreprises. Elle a mis en évidence la nécessité de planifier et d'exécuter le retrait, la reconfiguration et la sortie des missions de maintien de la paix des Nations Unies d'une manière qui contribue à entretenir les progrès vers une paix durable. Les transitions doivent se dérouler de manière responsable, coordonnée et progressive, et en adéquation avec l'évolution des besoins sur le terrain.

Les transitions doivent mobiliser les gouvernements des États hôtes pour renforcer l'appropriation nationale. Les échanges entre les autorités soudanaises et le Secrétaire général adjoint Khare sont donc très positifs. Il est crucial de bénéficier non seulement d'une mobilisation politique de haut niveau, mais également de l'appui

d'un éventail représentatif de parties prenantes nationales. Les échanges avec la société civile, notamment les femmes et les jeunes, renforcent l'appropriation locale et appuient les objectifs de consolidation de la paix.

Nous notons que la MINUAD est actuellement en bonne voie pour mener à terme sa clôture avant le 30 juin 2022. D'ici là, toutes les parties prenantes doivent se conformer aux dispositions de l'accord sur le statut des forces ; c'est impératif pour la sécurité de tout le personnel restant, de même que pour continuer de protéger les civils.

Malheureusement, la réduction des effectifs n'a pas été sans incident. Nous condamnons le fait que d'anciennes bases d'opérations aient été pillées à de multiples occasions cette année. Tous les éléments armés positionnés autour de la base d'El-Fasher doivent se retirer et des mesures doivent être prises pour empêcher de nouveaux pillages. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint, les actifs de la MINUAD ne doivent pas servir à alimenter l'insécurité.

En dépit des progrès notables que connaît la transition politique du Soudan vers la démocratie, les conditions de sécurité restent très préoccupantes, notamment au Darfour. Ces six derniers mois, le vide créé par le retrait de l'Opération et les retards accusés par l'application de l'Accord de paix de Djouba ont alimenté de nouvelles luttes pour contrôler le pouvoir et les ressources. Des affrontements armés ont causé de nombreuses pertes de vies humaines et des déplacements à grande échelle, et ont donné lieu à d'inquiétantes informations faisant état d'une hausse des violences sexuelles. Cela souligne une fois de plus la nécessité d'un processus de transition global, qui intègre une évaluation appropriée des risques, ainsi que les mesures d'atténuation idoines.

Dans le cadre de la réduction des effectifs de la MINUAD, c'est désormais au seul Gouvernement qu'incombe la responsabilité de la protection des civils. Nous demandons que soient mis en œuvre intégralement et immédiatement le Plan national de protection des civils et le pilier sécurité de l'Accord de paix de Djouba. L'action de la force de protection conjointe est importante, mais elle doit s'accompagner d'accords de déploiement négociés au niveau des communautés, d'un contrôle civil et de mécanismes efficaces pour garantir que les auteurs de crimes contre les civils aient à répondre de leurs actes. C'est indispensable pour briser le cycle de l'impunité. Il convient de veiller en particulier à protéger les femmes du Darfour contre les violences sexuelles. Les services destinés aux femmes vulnérables doivent être disponibles au niveau local, et les organisations de femmes doivent être activement impliquées dans les initiatives de protection mises en œuvre dans le cadre du déploiement de la MINUATS.

La transition de la MINUAD à la MINUATS montre bien que, pour instaurer une paix durable, il est impératif de trouver des solutions politiques de long terme et prises en main par les pays concernés. J'encourage tous les membres du Conseil à s'approprier les enseignements tirés de cette transition et à continuer de dialoguer avec le Soudan pour l'aider à trouver des solutions politiques.

M^{me} Tra Phuong Nguyen (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Atul Khare de son exposé complet. Je salue également la présence du représentant du Soudan à la présente séance.

Il y a 14 ans, la création de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) marquait une nouvelle étape dans l'histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales. La MINUAD était la première mission de maintien de la paix menée conjointement par les Nations Unies et l'Union africaine, et c'était aussi la plus importante à l'époque.

On me permettra de rendre hommage aux inlassables efforts de tous les soldats de la paix et du personnel de la Mission, et d'exprimer notre reconnaissance aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et aux autres partenaires qui, au fil des ans, ont contribué à l'action de la MINUAD. Cette mission a joué un rôle crucial pour protéger les civils dans la région du Darfour, ainsi que pour faciliter l'Accord de paix pour le Darfour, contribuant ainsi à la paix et à la stabilité dans tout le Soudan.

La MINUAD est véritablement devenue le meilleur exemple d'une coopération réussie entre l'ONU et l'Union africaine pour le maintien de la paix et de la stabilité internationales.

Nous notons avec satisfaction que la MINUAD a répondu à la demande du Conseil d'achever avant le 30 juin 2021 le retrait de tous ses effectifs militaires et civils, conformément à la résolution 2559 (2020). Malgré certaines difficultés, ce processus s'est déroulé en temps voulu, en bon ordre et en sécurité, grâce à l'étroite coopération entre la Mission, le Gouvernement soudanais et les autres parties prenantes concernées. D'après ce que nous comprenons, le processus de liquidation des actifs de la Mission se poursuivra durant les 12 prochains mois. Il est donc crucial d'entretenir cette coopération étroite et de veiller à la sûreté et la sécurité du personnel restant de la MINUAD, conformément à la résolution 2559 (2020) et à l'accord sur le statut des forces.

En outre, il importe de respecter strictement les accords-cadres garantissant le principe de l'utilisation à des fins civiles ainsi que la sécurité et l'intégrité physique des bases d'opérations et moyens de la MINUAD qui ont été transférés.

Nous aimerions également saisir cette occasion pour saluer l'évolution de la situation politique et de sécurité au Soudan, qui a accompli des progrès considérables sur ces fronts ces derniers temps. Le pays est, en effet, en train de passer du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Dans le même temps, nous prenons note des défis auxquels il reste confronté, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord de paix et la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'insécurité alimentaire, les catastrophes naturelles et la violence intercommunautaire. À cet égard, il est impératif que les parties soudanaises continuent de régler leurs différends afin d'appliquer intégralement les dispositions restantes de l'Accord de paix.

Par ailleurs, alors que le mandat de la MINUAD a pris fin, nous appelons le Gouvernement soudanais à continuer de renforcer la responsabilité première qui lui incombe en matière de protection des civils. Il est essentiel d'assurer la pleine mise en œuvre du plan national de protection des civils et de trouver des solutions plus globales pour s'attaquer de manière durable aux causes profondes des violences intercommunautaires au Darfour, notamment par le biais de mesures de confiance et de possibilités de dialogue.

Afin de continuer à aider le Gouvernement soudanais en cette période critique, la collaboration et l'appui de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de l'Union africaine et des pays voisins resteront essentiels. À cet égard, nous espérons que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et la MINUAD continueront de partager avec la MINUATS leur riche expérience et les enseignements qu'ils ont tirés afin qu'elle puisse mieux s'acquitter de son mandat à l'appui de la transition au Soudan et faire face aux défis que rencontre le pays. Nous attendons avec intérêt de recevoir le rapport du Secrétaire général, en octobre prochain, sur les enseignements tirés de l'expérience de la MINUAD.

Pour terminer, le Viet Nam souligne de nouveau sa ferme volonté d'aider le Soudan dans sa transition vers la paix et la stabilité à long terme.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint de son exposé détaillé. Plus important encore, je le remercie du rôle de premier plan qu'il a joué pour assurer le retrait de

l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans un délai exceptionnellement court, compte tenu des immenses difficultés logistiques que cela présentait.

Les États-Unis s'associent aux autres orateurs pour remercier l'ensemble du personnel de la MINUAD de son ferme attachement à la promotion de la paix et de la sécurité, de 2007 à 2020. Nous saluons l'impulsion donnée par l'ONU et l'Union africaine, ainsi que les services rendus par les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police qui ont permis de protéger les civils et de faire progresser la paix au Darfour.

Bien que la MINUAD se soit heurtée à de nombreux problèmes, elle a joué un rôle essentiel dans la protection des civils et la stabilisation de la région. Néanmoins, comme beaucoup l'ont noté, les causes profondes de la violence au Darfour demeurent, et de nombreuses régions continuent de subir des violences intercommunautaires, des violations des droits de l'homme et des déplacements à grande échelle. C'est pourquoi nous saluons le plan national de protection des civils, adopté par le Gouvernement soudanais, et exhortons les autorités soudanaises à le mettre pleinement en œuvre, notamment en élaborant des initiatives de police de proximité pour les personnes déplacées au Darfour.

Les dirigeants soudanais doivent également permettre un contrôle préalable complet de la nouvelle force de sécurité conjointe du Darfour afin que toutes les parties prenantes puissent avoir confiance en elle. Nous soulignons que la protection des civils incombe au premier chef au Gouvernement soudanais. Nous sommes favorables à ce que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) utilise pleinement l'autorité qui lui a été conférée pour aider le Soudan à protéger les civils et instaurer la confiance entre les Darfouriens et la nouvelle force conjointe. Nous exhortons le Gouvernement soudanais à tirer pleinement parti de cette assistance et à coopérer activement avec la Mission.

Maintenant que la MINUAD est entrée dans sa phase de liquidation, les États-Unis sont particulièrement préoccupés par les risques de sécurité qui pèsent sur le personnel et les biens des Nations Unies à l'ancienne base logistique de la MINUAD à El-Fasher. Nous encourageons vivement l'ONU à user de ses bons offices auprès des dirigeants du Darfour pour veiller à ce que le personnel des Nations Unies puisse mener à bien la liquidation du site. Il faut aussi que les autorités soudanaises protègent les bases d'opérations qui leur ont été restituées afin que, comme nous l'avons entendu, ils puissent être utilisés comme dispensaires, centres de

formation et autres installations communautaires. Notre objectif commun est d'éviter toute nouvelle violence ou insécurité autour de ces sites et de garantir une utilisation civile des anciens biens de la MINUAD.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'attachement des États-Unis au peuple soudanais et leur détermination à œuvrer en étroite collaboration avec le Gouvernement de transition, leurs collègues du Conseil de sécurité, la MINUATS et toutes les parties prenantes pour appuyer la transition politique du Soudan vers un régime démocratique.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Atul Khare pour son intervention et saluer la présence parmi nous du représentant du Soudan.

J'insisterai pour ma part sur trois points, tout d'abord pour saluer l'action de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et du Département de l'appui opérationnel qui ont mis en œuvre le retrait dans les délais qui leur étaient impartis. Cela représentait un défi logistique absolument majeur, que l'ONU a su relever.

La coopération des autorités soudanaises a permis de surmonter les obstacles au niveau local. Et cette coopération doit se poursuivre, bien sûr, tout au long de la période de liquidation de la MINUAD qui n'est pas terminée, et ce, en assurant la liberté de mouvement et la sécurité du personnel des Nations Unies, ainsi que la protection des emprises et du matériel, comme cela a été rappelé.

Mon deuxième point porte sur le retrait de la MINUAD qui résulte de la volonté politique du Soudan d'assumer l'entière responsabilité de la sécurité des populations au Darfour. Il faut bien sûr se féliciter de cette volonté politique. C'est une condition nécessaire pour une paix durable. Les incidents sur le terrain depuis le début de l'année démontrent toutefois que ce n'est pas suffisant. Je pense d'abord aux affrontements intercommunautaires du mois de janvier, du mois d'avril. Je pense ensuite au pillage de plusieurs sites qui ont été rétrocédés par la MINUAD aux autorités soudanaises.

Nous encourageons les autorités soudanaises à accélérer la mise en œuvre des Accords de Djouba, avec le soutien de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), et à déployer le plus rapidement possible la force conjointe qui a été prévue par ces accords. Nous appelons en outre l'ensemble des groupes armés signataires à regagner le Soudan et les groupes non-signataires à rejoindre le processus de paix.

Enfin – et ce sera mon dernier point – la France restera particulièrement attentive à la transition de la MINUAD vers la MINUATS. Ce processus est essentiel pour le succès de la transition démocratique du Soudan, qui est une priorité pour la France. Mais il est également porteur d'enseignements pour toutes les transitions en cours ou à venir des opérations de maintien de la paix. La mise en œuvre des ressources humaines, des ressources financières nécessaires doit en particulier retenir toute notre attention. Et nous aurons l'occasion d'approfondir ces enjeux sous la présidence irlandaise du Conseil de sécurité, au mois de septembre.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohammed (Soudan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Atul Khare de son exposé.

Après que le Conseil de sécurité a mis un terme au mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), conformément à la résolution 2559 (2020), les autorités soudanaises aux niveaux fédéral et local ont pleinement coopéré avec la Mission pour assurer un retrait ordonné et sûr des contingents, du personnel et du matériel. À cet égard, un accord-cadre a été signé en mars dernier entre le Soudan et le Secréariat, représenté par M. Khare, pour régir ce processus.

La phase de retrait étant terminée, le Soudan s'est engagé à coopérer positivement avec le Secréariat pendant la période de liquidation. Nous tenons à souligner que, pendant la liquidation, la base de la MINUAD à El-Fasher sera protégée par des unités de garde soudanaises afin de renforcer la sécurité dans le périmètre de la base et de garantir que les biens et le matériel appartenant aux contingents puissent être rapatriés en toute sécurité.

Il convient de noter que les anciennes bases d'opérations de la MINUAD au Darfour, qui ont été remises aux autorités locales, seront protégées et utilisées à des fins civiles, conformément à l'accord-cadre. Ces installations seront utilisées spécifiquement pour les soins de santé, l'éducation et d'autres services sociaux tels qu'identifiés par les populations locales.

Alors que la Mission entre dans sa phase de liquidation, nous affirmons qu'il est d'une importance cruciale que le Secréariat entreprenne et mène à bien la dépollution et la restauration de l'environnement et élimine les matières dangereuses, y compris les munitions périmées, conformément aux pratiques établies en la matière. Cette tâche doit être accomplie dans les plus brefs délais et avant la fin de la période de liquidation.

Je tiens à souligner que le Gouvernement soudanais de transition est déterminé à s'acquitter de sa responsabilité de protéger ses citoyens au Darfour après le retrait de la MINUAD, conformément à son plan national de protection des civils. Grâce à l'Accord de paix de Djouba, l'environnement protecteur au Darfour a été considérablement renforcé, et un accent particulier est dorénavant mis sur les personnes déplacées, les enfants, les femmes et les autres groupes vulnérables. La force conjointe créée en vertu de l'Accord de paix de Djouba, qui est composée de membres des Forces armées soudanaises et d'ex-combattants de groupes armés, est en train d'être déployée en vue d'améliorer la protection des civils.

Tout en s'acquittant de sa responsabilité de protéger, le Soudan veillera au respect et à l'application du droit international humanitaire et des meilleures pratiques en matière de droits de l'homme. Je saisis cette occasion pour saluer les contributions et les sacrifices de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et des pays qui lui ont fourni des contingents et des effectifs de police tout au long de ses 13 années de présence au Darfour. La population du Darfour leur maintiendra sa reconnaissance pour leurs sacrifices et leurs contributions à la paix et à la sécurité.

Nous sommes conscients que certains problèmes persistent au Darfour. Mon gouvernement assure au Conseil qu'il travaillera en étroite collaboration avec la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et les autres partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux afin de lutter efficacement contre ces problèmes. Nous appelons le Conseil de sécurité à continuer d'appuyer la MINUATS dans les activités qu'elle mène dans la cadre de l'exécution de son mandat. De son côté, le Soudan aidera la MINUATS à atteindre les objectifs stratégiques que lui a fixés le Conseil de sécurité.

La séance est levée à 11 h 10.